



## Communication sur le Progrès - 2016

### Groupe NELITE



10/06/2016  
- Version V1 -

**Nelite France**  
20 rue Cambon  
75001 Paris

nelite

tel - 01 44 50 39 75  
fax - 01 74 18 09 85  
[www.nelite.com](http://www.nelite.com)

## Sommaire

|                                                                                                                                            |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Sommaire                                                                                                                                   | 2         |
| <b>1 Communication de la Direction, notre engagement</b>                                                                                   | <b>3</b>  |
| <b>2 Rappel des 10 principes</b>                                                                                                           | <b>4</b>  |
| <b>3 Actions de progrès</b>                                                                                                                | <b>5</b>  |
| 3 1 Droits de l'homme                                                                                                                      | 5         |
| 3 1 1 Principe 1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence | 5         |
| 3   1   1   1 Processus de recrutement évitant tout forme de discrimination                                                                | 5         |
| 3 1 2 Principe 2 - Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.              | 6         |
| 3   1   2   1 Mise en place de groupe de travail favorisant la transparence des pratiques                                                  | 6         |
| 3 2 Droit du travail                                                                                                                       | 7         |
| 3 2 1 Principe 3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective                                    | 7         |
| 3   2   1   1 Mise en place d'instance représentative du personnel fin 2011                                                                | 7         |
| 3 2 2 Principe 6 – Respect des normes du travail                                                                                           | 7         |
| 3   2   2   1 Favoriser l'insertion des minorités                                                                                          | 7         |
| 3   2   2   2 Favoriser la professionnalisation continue de ses collaborateurs                                                             | 8         |
| 3   2   2   3 Favoriser le bien-être et l'équilibre vie privé-vie professionnelle                                                          | 9         |
| 3 3 Protection de l'environnement                                                                                                          | 9         |
| 3 3 1 Principes 7, 8, 9                                                                                                                    | 9         |
| 3   3   1   1 Politique de gestion des consommables et déchets                                                                             | 9         |
| 3   3   1   2 Favoriser l'utilisation des moyens de transports                                                                             | 10        |
| 3   3   1   3 Méthodes de travail tournées développement durable                                                                           | 11        |
| 3   3   1   4 Bureaux favorisant le développement Durable :                                                                                | 11        |
| 3 4 Lutte contre la corruption                                                                                                             | 12        |
| 3 4 1 Principe 10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin                    | 12        |
| 3   4   1   1 Sensibilisation sur nos actions                                                                                              | 12        |
| <b>4 Tableau de suivi des actions sur le progrès 2013</b>                                                                                  | <b>13</b> |

---

## 1 Communication de la Direction, notre engagement

---

Fondé en 2007, le Groupe NELITE est une société de conseil et d'ingénierie informatique internationale doté d'un très haut niveau d'expertise sur les technologies les plus avancées de Microsoft.

Présent à l'international (Europe, Afrique et aux Etats-Unis), le groupe NELITE a pour vocation d'offrir le meilleur du service et du conseil aux clients lors des phases d'intégration et de réalisation de projets. Notre offre de services nous permet d'accompagner nos clients pour maintenir et faire évoluer leur système d'information.

Nous avons renouvelé notre adhésion au Global Compact depuis 2011. Nos équipes s'appliquent toujours à respecter et diffuser ses principes décrits dans notre guide de sensibilisation sur nos engagements en matière d'environnement.

En 2016, le groupe NELITE souhaite renouveler via son Président Directeur Général Arnaud Berrebi son adhésion aux 10 principes du pacte mondial.

Les résultats obtenus suite aux actions lancées depuis notre engagement sont détaillés et développés dans le cadre de cette Communication sur le Progrès.

Pour les principes 4 et 5, leur respect est intrinsèque à nos mentalités et nous est quasiment instinctif.

## 2 Rappel des 10 principes

---

### ● Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

### ● Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
4. Eliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Abolir le travail des enfants ;
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### ● Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### ● Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## 3 Actions de progrès

---

Le groupe NELITE continue ses efforts sur le respect des normes de travail et la protection de l'environnement ainsi sur la mise en place de de plan d'action relatif aux Droits de l'homme et à la Lutte contre la corruption.

### 3|1 Droits de l'homme

Le groupe Nelite continue et promeut ses actions auprès de ses filiales internationales créées en 2012 et 2013 (Nelite North America et Nelite Eastern Europe)

3|1|1 Principe 1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

3|1|1|1 Processus de recrutement évitant tout forme de discrimination

Politique Générale : NELITE s'engage dans une politique permettant d'éviter toutes formes de discriminations dans ses activités, notamment à travers nos processus de recrutement.

#### Actions réalisées - Recrutement

- Entretien effectué à plusieurs afin de lutter contre toute forme de subjectivité
- Mise en place d'une grille de classification internationale au niveau du groupe Nelite (pour tous les salariés dans le monde)



#### Résultat :

Qualification des Processus internes qui assure le respect des droits de l'homme.

Aucune action prudhommale intentée contre notre groupe à ce jour.

3|1|2 Principe 2 - Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

3|1|2|1 Mise en place de groupe de travail favorisant la transparence des pratiques

Politique Générale : NELITE s'assure que les droits de l'homme soient respectés par ses salariés et ses partenaires dans le cadre de l'exercice de nos engagements réciproques.

- Dans ce cadre, Nelite participe régulièrement à des groupes de travail avec ses partenaires et fournisseurs afin d'améliorer le dialogue et la transparence de ses pratiques.

Ces réunions permettent

- De partager et améliorer les bonnes pratiques
  - De s'évaluer avec nos partenaires et concurrents
  - De s'assurer des pratiques de chacun, notamment celles liées aux respects des droits de l'homme
- Nelite répond régulièrement à des questionnaires auprès de ses partenaires et fournisseurs afin d'améliorer le dialogue et la transparence de ses pratiques.



#### Résultat :

Nos partenaires respectent ce principe.

Nelite choisit de travailler uniquement avec des sociétés qui respectent ce principe.

En 2014, NELITE s'est engagée dans une évaluation ECOVADIS.

A ce titre notre principal partenaire est à ce jour dans le TOP 3 des sociétés évaluées « Great Place To Work »

En 2013, Nelite a été récompensé par ses partenaires en intégrant le classement Euro Cloud France.

En 2013, Nelite a obtenu le statut « Partner of the Year » pour la filiale marocaine pour la 3ième année consécutive.

## 3|2 Droit du travail

Pour les principes 4 et 5, leur respect est intrinsèque à nos mentalités et nous est quasiment instinctif.

### 3|2|1 Principe 3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

#### 3|2|1|1 Mise en place d'instance représentative du personnel fin 2011

NELITE s'assure que les droits des salariés soient représentés au sein de l'ensemble du groupe



#### Résultats et actions de progrès

Instances Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel

Volonté de mise en place d'une UES – Unité Economique et Sociale-, afin que les filiales du groupe puissent être représentées par les salariés.

Renouvellement des instances de la Délégation Unique du Personnel en Avril 2016 et désignations CHSCT

### 3|2|2 Principe 6 – Respect des normes du travail

Politique Générale : NELITE s'assure que les droits des salariés travaillant dans ses entreprises en France comme à l'étranger, sont respectés selon les principes 3, 4 et 5.

Ils peuvent exercer leur liberté d'association et de négociation collective. Le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants ainsi que les discriminations de race, de sexe ou de religion, sont bannis des conditions d'embauche et de travail dans notre Groupe.

Nos actions de progrès en ce qui concerne le principe 6

#### 3|2|2|1 Favoriser l'insertion des minorités

#### ● Signataire de la charte diversité depuis 2009



#### Résultats et actions de progrès

Début 2014, le Groupe NELITE renouvelle son engagement à travers la signature de la charte diversité.

Embauche d'apprenti et de stagiaires

### ● Promouvoir le travail des personnes handicapées



#### Résultats et actions de progrès

NELITE passe par des EA ou des ESAT pour des prestations de services

### ● Agir en faveur des personnes âgées



#### Résultats et actions de progrès

Signature de CUI – Contrat Unique d’Insertion & Contrat initiative Emploi pour des personnes de plus 50 ans.

Mise en place en 2015 d’un plan d’action Contrat Génération – actions favorisant la transmission de compétences entre les Seniors et Jeunes de moins de 26 ans.

### ● Agir en faveur des femmes



#### Résultats et actions de progrès

Questionnaire destinée aux étudiantes des écoles d’ingénieurs permettant de mieux comprendre les attentes de ces dernières.

5 femmes ont été recrutées l’année précédente

### 3|2|2|2 Favoriser la professionnalisation continue de ses collaborateurs

- Depuis la création du groupe, NELITE opère un suivi constant et régulier des parcours professionnels de l’ensemble de ses collaborateurs.
- Nelite a mis en place l’année dernière un « passeport consultant » permettant de les accompagner dans leurs évolutions.



#### Résultat :

En réponse aux attentes de ses collaborateurs et aux priorités fixées par la direction en termes de formation et de parcours professionnels, consolidation de département Ressources humaines dédié.

2012 : 13% du temps de travail de chaque collaborateur est dédié à sa professionnalisation.

2013 : 90% des collaborateurs ont été formés et certifiés.

Mise en place d’un parcours d’évolution : « passeport consultant »



2015 - 2016 : 10% du temps de travail de chaque collaborateur est dédié à sa professionnalisation.

### 3|2|2|3 Favoriser le bien-être et l'équilibre vie privé-vie professionnelle

- NELITE s'engage à établir des relations durables et de confiance avec ses collaborateurs. Pour cela des actions sont mises en place afin que ces derniers puissent prendre plaisir à venir travailler.



#### Résultat et actions à venir :

NELITE prend en charge intégralement la mutuelle et la prévoyance de ses salariés.

Mise en place d'une réunion annuelle pour 100% des collaborateurs avec leur manager, ayant pour objet de s'assurer que les salariés sont en mesure de trouver un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

Le taux de turn over de Nelite est inférieur à la moyenne de son secteur d'activité.

## 3|3 Protection de l'environnement

### 3|3|1 Principes 7, 8, 9

Assumant ses responsabilités d'entreprise citoyenne, la société NELITE intègre la protection de l'environnement dans ses activités par la mise en place des actions suivantes :

#### 3|3|1|1 Politique de gestion des consommables et déchets

##### ● Minimiser les consommations

- A la pointe de la technologie et sensible aux problématiques environnementales, NELITE dématérialise l'ensemble de ses documents et n'édite seulement les documents légaux sur du papier FSC recyclé.
- Politique de centralisation des équipements d'impression - une et une seule imprimante par agence.
- Intégration des critères de développement durable dans le choix de vos fournisseurs et sous-traitants IT
  - Windows 7 et 8 permettent d'optimiser la consommation énergétique des ordinateurs grâce à leurs systèmes automatique de modulation de la luminosité ou de mise en veille.
  - Windows Serveur 2008, par rapport à sa version antérieure, permet de réaliser jusqu'à 10% d'économie d'énergie.

- Offres de cloud computing, peuvent réduire d'au moins 30 % leur consommation d'énergie et leurs émissions de dioxyde de carbone.
- Achat de licences en volume de télécharger les logiciels et leurs mises à jour au lieu de les recevoir sur des supports CD ou DVD.
- Outils de Communication unifiée.
- Mise à disposition de matériel de bureautique avec espace de stockage cloud (Windows 8 et Skydrive Pro)



#### Résultat :

Depuis 2012, 98% de notre communication se fait à travers des technologies de partage de connaissances qui évite l'édition ou la consommation de papier (Messagerie, partage de fichier, réseaux sociaux)

#### ● Favoriser le recyclage

- Le groupe recycle le matériel informatique (en particulier ordinateur bureau, portable, imprimantes) via la mise en place de collecte du matériel par des associations spécialisées.
- En parallèle NELITE a mis en place un système de tri sélectif des déchets dans ses bureaux.



#### Résultat et actions à venir :

A ce jour 100% du parc informatique est toujours recyclé.

Depuis 2011, le groupe NELITE s'allie avec des fournisseurs de consommables qui ne distribuent que des produits FSC. Aujourd'hui, 80% de la papeterie utilisé est de type recyclé.

#### 3|3|1|2 Favoriser l'utilisation des moyens de transports

- A travers une politique de défraiement avantageuse des frais de transport en commun NELITE encourage ses salariés à privilégier l'utilisation des transports en commun.
- En parallèle, pour les déplacements longs, les déplacements en train sont privilégiés à l'avion.



#### Résultat :

La mise en place dès sa création du remboursement à 100% des titres de transports en commun nous permet de limiter notre impact carbone.

Sur notre agence de Paris, 70 % des employés services supports utilisent les transports en commun.

Sensibilisés et en constante augmentation plus d'un tiers de nos consultants utilisent à ce jour les transports en commun pour leurs déplacements professionnels.

### 3|3|1|3 Méthodes de travail tournées développement durable

- Mise en place des outils de communication afin d'éviter les déplacements jugés superflus (Visioconférence) pour la réalisation de réunion via notre outil déployé sur tous les sites : Skype4Business
- La politique à laquelle sont associés les collaborateurs afin de n'imprimer que l'indispensable et d'ajouter dans leur signature le logo « adopt the eco-attitude » afin de promouvoir cette démarche.



#### Résultat :

A son arrivée dans le groupe, chaque salarié reçoit l'équipement nécessaire afin pouvoir travailler sans besoin de déplacement superflu (Portable avec outil de communication et de visioconférence)

Remise du guide d'accueil du collaborateur avec les bonnes pratiques à l'entrée dans le groupe.

Communication annuelle et diffusion du guide de sensibilisation en matière d'environnement à l'ensemble des employés du groupe.

### 3|3|1|4 Bureaux favorisant le développement Durable :

- La direction du groupe veille à ce que ses bureaux se situent dans des bâtiments dit HQE



#### Résultat :

Dès 2009, NELITE installe son agence française dans un bâtiment certifié HQE, Haute Qualité Environnementale.

### 3|4 Lutte contre la corruption

3|4|1 Principe 10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

3|4|1|1 Sensibilisation sur nos actions

Anti-corruption : Promotion auprès de notre environnement économique, clients et fournisseurs, de notre adhésion au « Global Compact »

D'après le label ecoVadis réalisé en 2015, Nelite fait partie du Top 20 des employeurs de son domaine ayant les meilleures pratiques de travail avec leur fournisseur, clients, et partenaires économique.



Résultat :

Nelite pratique son activité avec Ethique

## 4 Tableau de suivi des actions sur le progrès 2016

Nelite affiche à ce jour des actions et résultats qui concernent : Les droits de l'homme, Le droit du travail, l'Environnement et la Lutte contre la corruption.

| Droits de l'Homme                                                                  | Actions réalisées                                                                                                                                                                                                            | Résultats                                                                                                                                                       | Actions à venir                                                                        | Résultats attendus                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Politique Lutte contre la discrimination</i>                                    | <p>Entretien effectué à plusieurs afin de lutter contre toute forme de subjectivité</p> <p>Mise en place d'une grille de classification internationale au niveau du groupe Nelite (pour tous les salariés dans le monde)</p> | <p>Qualification des Processus internes qui assure le respect des droits de l'homme.</p> <p>Aucune action prudhomme intentée contre notre groupe à ce jour.</p> | Mise en place de nouveaux outils RH (Ressources Humaines) dans le cadre de cette lutte | Lutte contre toute forme de discrimination                                     |
| <i>Mise en place de groupe de travail favorisant la transparence des pratiques</i> | <p>Groupes de travail avec nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants.</p> <p>Réponse à des questionnaires auprès de partenaires et fournisseurs</p>                                                                    | <p>Partenaires respectueux des droits de l'homme</p> <p>Récompensé par nos partenaires</p>                                                                      | Continuité                                                                             | Intégrer les classements de nos partenaires comme référent dans notre domaine. |



| Respect des normes du travail                                           | Actions réalisées                                                                                                                                                                                                                                                   | Résultats                                                                                                                                                                                                                 | Actions à venir                                                               | Résultats attendus                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Mise en place IRP - Instance Représentative du personnel</i>         | <p>Elections</p> <p>Reconnaissance d'une UES</p>                                                                                                                                                                                                                    | <p>Un CE – comité d'Entreprise</p> <p>DP – Délégués du Personnel</p> <p>Une représentation des salariés pour l'ensemble des filiales en France</p>                                                                        | Désignation CHSCT                                                             | Conformité aux obligations légales et renforcement du groupe Nelite en cohérence sa politique                                                  |
| <i>Favoriser l'insertion des minorités</i>                              | <p>Renouvellement de notre engagement en tant que signataire de la charte de la diversité et promotion du travail des personnes handicapées à travers des contrats signés avec des EA et ESATs.</p> <p>Signature de contrats aidés d'insertion professionnelle.</p> | <p>Intégration et formation de jeunes diplômés à travers l'apprentissage.</p>                                                                                                                                             | Continuité                                                                    | <p>Intégration et formation de jeunes diplômés à travers l'apprentissage.</p> <p>Embauche de Seniors.</p> <p>Féminisation de nos effectifs</p> |
| <i>Favoriser la professionnalisation continue de ses collaborateurs</i> | <p>Dédier une personne à la gestion des parcours professionnels et à l'accompagnement des salariés dans leur formation et carrière</p> <p>Renforcement du département RH (processus et qualité) – Recrutement d'un</p>                                              | <p>En 2013 90% des salariés ont été formés.</p> <p>En 2015/2016, 10% du temps de travail peut être alloué à la formation du collaborateur.</p> <p>Renforcement du suivi de la professionnalisation des collaborateurs</p> | <p>Amélioration processus professionnalisation</p> <p>Boite à outil, etc.</p> | Des salariés ayant un niveau de compétences à jour et maintenu                                                                                 |



|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                               |                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                    | <p>collaborateur supplémentaire au sein du département RH</p> <p>Mise en place d'un passeport consultant</p>                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                               |                                                                                                                                                               |
| <p><i>Favoriser le bien-être et l'équilibre vie privée-vie professionnelle</i></p> | <p>Mutuelle, Prévoyance et retraite prise en charge intégralement.</p> <p>Ateliers dédiés à la gestion du stress et gestion du temps</p> <p>Mise en place de réunion annuelle pour les collaborateurs</p> | <p>Anticipation des facteurs de stress des collaborateurs – Gestion Work Life Balance.</p> <p>Turn over inférieur à la moyenne du secteur.</p> <p>100% des salariés ont eu la possibilité de participer aux cours d'improvisation.</p> <p>100% des salariés ont pu s'exprimer sur leur gestion vie privée/vie professionnelle</p> | <p>Continuité des actions</p> | <p>Des salariés épanouis et qui sont satisfaits de leur équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle.</p> <p>Réduire le taux de turn over.</p> |



| Protection de l'environnement                               | Actions réalisées                                                                                                                                                                                                      | Résultats                                                                                                                                                                       | Actions à venir                                                                                                                                                              | Résultats attendus                                                  |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <i>Politique de gestion des consommables et des déchets</i> | <p>Minimiser les consommations et favoriser le recyclage</p> <p>Intégration des critères de développement durables dans le choix de nos fournisseurs et sous-traitants IT</p>                                          | <p>Majorité du parc informatique est recyclé / papeterie</p> <p>100% des sédentaires trient leurs déchets</p> <p>98% de notre communication évite la consommation de papier</p> | <p>Appliquer cette politique à l'ensemble des agences du groupe ou lors de la création de nouvelles agences, notamment pour l'ouverture de notre agence de Lille en 2016</p> | <p>Minimiser les consommations et favoriser le recyclage</p>        |
| <i>Favoriser l'utilisation des moyens de transports</i>     | <p>Politique de défraiement incitative dans l'utilisation des transports en commun</p> <p>Renouvellement Action Carbone</p>                                                                                            | <p>70% des sédentaires et 30% des consultants utilisent les transports publics</p>                                                                                              | -                                                                                                                                                                            | -                                                                   |
| <i>Méthodes de travail tournées développement durable</i>   | <p>Outils de communication collaboratifs et signatures sensibilisantes sur l'attitude écologique à adopter.</p> <p>Guide de sensibilisation</p> <p>Remplacement du parc PC par Windows 8 et technologies de cloud.</p> | <p>100% des réunions sont accessibles par visio conférence.</p>                                                                                                                 | continuité                                                                                                                                                                   | <p>Minimiser les impressions papiers.</p> <p>Economie d'énergie</p> |
| <i>Bureaux favorisant le développement Durable</i>          | <p>Dès 2009, NELITE installe son agence française dans un bâtiment certifié HQE, Haute</p>                                                                                                                             | <p>Bâtiment peu consommateur d'énergie</p>                                                                                                                                      | -                                                                                                                                                                            | -                                                                   |





|  |                           |  |  |  |
|--|---------------------------|--|--|--|
|  | Qualité Environnementale. |  |  |  |
|--|---------------------------|--|--|--|

| Lutte contre la corruption             | Actions réalisées                                                                                                                            | Résultats                                                  | Actions à venir                                                                                                                | Résultats attendus                |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Sensibilisation sur nos actions</i> | Promotion auprès de l'environnement économique, clients et fournisseurs de notre adhésion au Global Compact<br><br>Membre premium d'EcoVadis | Ethique dans nos activités<br><br>Silver Recognition Level | Renforcement du contrôle de la chaîne fournisseur<br><br>Mise en place d'une charte éthique et d'une politique anti-corruption | Relations professionnelles saines |

H.E Ban Ki- Moon  
Secretary General  
United Nations  
New York, NY 10017  
USA

Paris, le 13/06/2016

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que Nelite renouvelle pour la 6<sup>ième</sup> année consécutive et soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Arnaud Berrebi  
Président, Nelite Corporation

**NELITE CORPORATION S.A.S.**  
20, rue Cambon  
75 001 PARIS  
Tél. : 01 83 79 79 00 / Fax : 01 74 18 09 85  
Capital : 1 910 000 € - 514 738 160 RCS Paris  
www.nelite.com